



Le mardi 07/11/2023, c'est tenu le dernier CSAL-FS (Comité Social Administratif Local - Formation Santé Sécurité et Condition de travail) de la DSFIPE

Pour les mutations des cadres A en local :

Au vu des ressentiments et d'une information très parcellaire pour le mouvement local de mutation 2023, les cadres A n'ont pas pu pleinement se projeter dans leur évolution professionnelle. Pour répondre aux attentes, une réunion d'information spécifique sera mise en place au mois de mai 2024. La problématique des postes, (sur profil +entretien avec la direction), est bien comprise par l'encadrement. Il a été précisé que les postes, qui seront mentionnés, seront à titre provisionnel et qu'il ne faut pas « faire naître trop d'espoir ou de désespoir » auprès des cadres A.

Le grand pont de 2024 :

Bien que l'instance dédiée à la validation des ponts obligatoires pour 2024, n'ait pas encore eu lieu (CSAL de mi-décembre), la Direction a déjà évoqué que le viaduc du 08 mai 2024 au 12 mai 2024, sera validé ! Quand nous aurons les dates de fermeture de Chorus (15 jours pour rappel), cela coïncidera peut-être avec ce grand week-end.

Nous attendons donc la confirmation officielle au prochain CSAL.

Contrat d'Objectif et de Moyen (COM) 2023-2027 :

Pour notre Direction, le COM doit être vert. La seule réponse à notre question a été l'annonce de la mise en place du plan local environnemental. Semaine 46, une réunion sur ce thème est organisée. Vous avez dû recevoir un mail, pour faire partie du groupe de travail. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à le faire savoir !

Formations :

De nombreuses formations vous sont proposées pour améliorer votre quotidien que ce soit au bureau ou dans vos déplacements. L'assistante de prévention nous a alertées sur le faible nombre de volontaires. Elle fait des relances, par mail, régulières. La formation est un droit ! **Utilisez-le !**

Budget FS :

Il a été validé l'achat des bureaux droits réglables en hauteur pour une meilleure ergonomie, des fauteuils, des sacs à dos pour les télétravailleurs, des souris ergonomiques verticales pour droitier. Pour les gauchers, il est nécessaire de trouver un autre fournisseur, car elles ne sont pas disponibles dans le marché. **Si vous êtes gauchers et que vous souhaitez une souris verticale faites le savoir à l'assistante de prévention !**

Le budget a été voté par les trois organisations syndicales de la DSFIPE.

Téléphonie :

Des nouveaux téléphones branchés sur les lignes internet modèle « personne âgée » ! Depuis de nombreuses années ils étaient attendus, mais nous n'espérions plus les voir ! Mais l'espoir d'avoir un message pour le répondeur de la direction interchangeable rapidement et adaptable s'écroule. Il sera possible, mais en passant par cinq interlocuteurs différents. Bref, cela à beau être neuf, ce n'est pas encore si simple d'avoir une téléphonie réactive.

TAAP (services DD, SFACT et DICOM) :

Il a été demandé des aménagements à la DG, sur les limites du TAAP, qui ont été approuvés. Car les plus de 5000 DP à valider en urgence avant le 15 décembre en 2022, ne doit plus se représenter dans aucun des services de la DSFIPE.

Solidaires Finances Publiques restera attentif à ce sujet sensible pour la fin de gestion de l'année 2023.

Le bâtiment et ses rénovations :

Pour le réaménagement des services, la première phase (DD + DICOM + Compta régie) est achevée. La deuxième phase avec SCB + l'arrivée des nouveaux bureaux droits pour DD va se poursuivre et s'achever courant novembre. Enfin, la dernière phase pour les Pensions Cristallisées se fera pour la St-Valentin 2024 <3

Des nouvelles des fenêtres ! L'étude des ouvrants, oui toutes les fenêtres ne sont pas identiques, est presque terminée. Cela va permettre d'affiner les critères de l'appel d'offre pour enfin sélectionner une entreprise. Un début des travaux au printemps ?

Le bateau de la DSFIPE coule ! En effet, le bâtiment prend l'eau de toutes parts. Il est victime d'infiltration d'eau que se soit au sous-sol ou par le toit.

Pour le sous-sol, un expert a été sollicité pour déterminer l'origine de la fuite et connaître les travaux qui doivent être envisagés pour combler la brèche.

Pour le toit, semaine 48, une entreprise vient colmater la fuite. Pour notre tranquillité d'esprit, un contrat d'entretien a été pris avec le prestataire.

Enfin, pour sécuriser la toiture, un garde-corps sera installé. La déclaration préalable a été déposée à la mairie.

Lundi 6 novembre, nous avons été informés de la dégradation des protections du chantier pour le désamiantage. Il s'agit d'une dégradation GRAVE et VOLONTAIRE.

Pour Solidaire Finances Publiques ce comportement est inacceptable. Un tel acte porte atteinte à la sécurité des ouvriers et de tous les collègues dans le bâtiment.

Nous vous remercions de respecter les consignes de sécurité et de circulation qui nous sont données pour le bien être de tous et toutes.